

Arrondissement de SAVERNE  
**COMMUNE DE OERMINGEN**

**LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 10 DECEMBRE 2024  
à 20 H. 30**

**1. Adoption du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024**

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2024 est adopté.

**2. Débat sur les orientations budgétaires 2025**

Le conseil municipal valide les orientations 2025 suivantes :

- Enfouissement des réseaux aériens de la rue de Voellerdingen
- Aménagement de trottoirs en bordure de la rue de la Fontaine
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds
- Création d'un « pumtrack » sur les anciens terrains de tennis
- Enfouissement des réseaux aériens et réfection de la rue de Herbitzheim
- Réfection du chemin dit « Schieffewegg » reliant la rue de Keskastel à la RD 919
- Aménagement d'une zone écoforestière au cimetière
- Valorisation de l'ancien cimetière protestant
- Réfection des trottoirs de la rue du Moulin

**3. Attribution du marché de maîtrise d'œuvre des travaux de la rue de Herbitzheim**

Ce point est reporté à une prochaine séance du conseil municipal.

**4. Signature d'un bail professionnel**

Le conseil municipal autorise la signature d'un bail professionnel avec le GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin, relatif à la mise à disposition d'un bureau dans les locaux de la mairie, occupé par la directrice des Villas, pour un loyer annuel de 4.320,- € TTC, toutes charges comprises, à compter du 01 janvier 2024.

**5. Refacturation de la quote-part d'un mandatement d'office**

Suite au mandatement d'office ordonné par la Préfecture au titre de la solidarité des dettes du GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin, le projet de refacturation de la quote-part imputable aux autres communes membres est adopté à l'unanimité.

**6. Projet de dégrèvement de taxe foncière**

La requête du propriétaire de l'ancien lycée, visant à obtenir le dégrèvement de la taxe foncière, est adoptée pour la période des travaux.

## 7. Gestion des ressources humaines

Le conseil municipal prend acte de la gestion des ressources humaines suivante :

- Accueil d'un volontaire en service civique du 01 décembre 2024 au 31 août 2025, affecté au périscolaire et à la bibliothèque,
- Recrutement d'un contrat aidé, à raison de 20 heures hebdomadaires, du 02 décembre 2024 au 01 septembre 2025, financé à hauteur de 50 % par l'Etat.

## 8. Reprise des tombes en terrain commun

Afin de pouvoir réaliser son projet de valorisation des anciens cimetières et de préservation des pierres tombales les plus remarquables, le conseil municipal décide d'engager la procédure de reprise des tombes en terrain commun des deux anciens cimetières.

Les familles des défunts disposeront d'un délai de trois mois pour exprimer leurs attentes. Un arrêté municipal sera affiché en mairie en temps utile.

## 9. Création d'une zone écoforestière au cimetière

Dans la perspective d'une extension du cimetière communal, le conseil municipal adopte le principe de la création d'une zone écoforestière clôturée avec la plantation d'arbres permettant à moyen terme l'inhumation des cendres au pied d'un arbre.

## 10. Modalités de vente des stères de bois

Considérant le faible volume de bois en stères disponible, le conseil municipal décide de limiter la vente au particulier à un maximum de dix stères par foyer. Le façonnage de ces stères fera l'objet d'une sous-traitance.

## 11. Versement d'une subvention

Une subvention de 640,- € est votée au bénéfice de l'association « Le Sourire de Clémence », qui a confectionné les 160 sachets de biscuits remis aux participants de la fête des Aînés.

## 12. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de la fête des Aînés et de la cérémonie des vœux du maire,
- Projet de plantation de haies en bordure de la place du Maréchal Leclerc

*Cette liste des décisions est :*

- *affichée le 12 décembre 2024 en mairie*
- *publiée le 12 décembre 2024 sur le site internet de la commune.*

Le maire,

Simon SCHMIDT

